

---

Piotr Tylus, *La "Legenda maior" de Raymond de Capoue en français ancien*

Maria Colombo Timelli

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/6775>

DOI : [10.4000/studifrancesi.6775](https://doi.org/10.4000/studifrancesi.6775)

ISSN : 2421-5856

**Éditeur**

Rosenberg & Sellier

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 mars 2017

Pagination : 132-134

ISSN : 0039-2944

**Référence électronique**

Maria Colombo Timelli, « Piotr Tylus, *La "Legenda maior" de Raymond de Capoue en français ancien* », *Studi Francesi* [En ligne], 181 (LXI | I) | 2017, mis en ligne le 01 avril 2017, consulté le 18 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/6775> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/studifrancesi.6775>

---

Ce document a été généré automatiquement le 18 septembre 2020.



Studi Francesi è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione - Non commerciale - Non opere derivate 4.0 Internazionale.

---

# Piotr Tylus, *La “Legenda maior” de Raymond de Capoue en français ancien*

Maria Colombo Timelli

---

## RÉFÉRENCE

PIOTR TYLUS, *La “Legenda maior” de Raymond de Capoue en français ancien*, Turnhout, Brepols, 2015, «Textes vernaculaires du Moyen Âge» 15, 697 pp.

- 1 Directeur spirituel de Catherine de Sienne, Raymond de Capoue fut aussi son premier biographe: sa *Legenda maior*, rédigée vers 1385-1395, quelques années seulement après la mort de la Sainte (1380), connut une diffusion importante en latin, et également dans de nombreuses langues vernaculaires. Piotr Tylus consacre ce gros volume à l'édition des versions françaises, toutes les deux du xv<sup>e</sup> siècle, une version «longue», plus proche du texte latin, transmise par deux manuscrits, et une version abrégée, dont six manuscrits sont conservés.
- 2 L'*Introduction* (pp. 9-69) fournit les informations nécessaires à situer ces deux traductions dans la tradition de la vie de Catherine (bien que rien ne soit dit quant à la diffusion de la *Legenda* et, à plus forte raison, sur la possibilité éventuelle d'identifier une copie plus ou moins proche des versions françaises), présente les témoins et offre quelques observations sur les procédés d'adaptation adoptés par les deux traducteurs anonymes. Ceux-ci ne se démarquent guère des pratiques de leur temps: pour ce qui concerne la version «longue», on relève tant une tendance à l'amplification que des simplifications / abréviations, des changements discours direct / indirect et inversement; dans la version brève, qui ne représente qu'un tiers environ de l'autre, tous les épisodes sont conservés, mais les coupes sont si importantes que toute collation avec le texte de départ en devient impossible.
- 3 Cette section n'est pas sans présenter quelques faiblesses, entre autres bibliographiques: les études sur Jean Miélot, évoquées à propos de la *Vie de sainte Catherine* (d'Alexandrie) que celui-ci a traduite en 1457, ont bien progressé après les

études du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> citées dans les notes 16 et 17, ne fût-ce que grâce au volume 67 du *Moyen Français* (2011), qui lui est entièrement consacré. Pour ce qui concerne la description matérielle des manuscrits, les réclames verticales, dont il est dit à juste titre p. 19 qu'elles «n'ont rien de particulier pour localiser le scriptorium» (du ms *PI* de la version longue), deviennent p. 28 un élément «significatif quant au scriptorium dans lequel le manuscrit [C de la version brève] a été exécuté (?)» [*sic*, avec point d'interrogation entre parenthèses]. Une ponctuation bizarre – trace peut-être des doutes subsistant dans une rédaction antérieure – demeure dans la note 53, à propos du passage, jamais entièrement éclairci, des livres de Louis de Bruges aux collections du roi de France (répertoriés dans le catalogue rédigé à Blois en 1518): Marie-Pierre Laffitte ayant proposé d'expliquer cette transition par le «droit d'aubaine», qui permettait au roi de prendre possession des biens d'un étranger mort en France et n'ayant pas d'héritier né sur le sol français, P. Tylus ajoute: «mais Louis est mort à Bruges (!?)» [*sic*], en oubliant peut-être que c'est de Jean, fils de Louis, dont il est question ici, et que Jean, né à Bruges en 1458, mourut à Abbeville en 1512. Plus étonnant pour un éditeur critique, le renvoi dans la note 99: la première attestation du verbe *mediter* (1495) est donnée sur la base du *Dictionnaire étymologique et historique du français* de Dauzat, Dubois, Mitterand, alors qu'un simple coup d'œil au *DMF* aurait permis de glaner des occurrences bien antérieures, tant du XIV<sup>e</sup> que du XV<sup>e</sup> siècle. Personnellement, j'hésiterais aussi à définir «mal réuss[i] au niveau stylistique» (p. 67) l'emploi d'une figure aussi répandue en moyen français que le complément d'objet interne: «esse cy ta promesse que Tu m'as prommis...?».

- 4 Sur un plan plus général, P. Tylus n'hésite pas à émettre des hypothèses ou des appréciations, à titre très personnel il est vrai, mais qui manquent souvent de vraisemblance ou de bases solides. Nous n'en donnerons que quelques exemples. Dans la note 3, mention est faite du n. 1211 de l'inventaire publié par Barrois, qui renvoie à un manuscrit appartenant à Philippe le Bon (et non pas à Charles le Téméraire); s'il est impossible, ainsi que P. Tylus le reconnaît, de savoir laquelle des deux versions il contenait, il nous paraît risqué d'avancer que le n. 1608 du même catalogue (qui figure parmi les livres «non parfaits» et qui correspond au manuscrit aujourd'hui BnF fr. 9761) contenait la même version: «on peut conjecturer que le manuscrit perdu transmettait la même version [...] et peut-être l'un était-il la copie de l'autre» (note 3, p. 10). Enfin, à propos de la réception de la vie de Sainte Catherine dans les Flandres, P. Tylus pense, sur des bases difficiles à identifier, que «c'était là un sol bien favorable à l'accueil de la littérature mystique et les simples fidèles y étaient bien moins simples qu'ailleurs» (p. 69, c'est moi qui souligne).
- 5 Chacune des deux éditions est introduite par un paragraphe sur l'établissement du texte qui comprend aussi des observations d'ordre linguistique: remarquons d'entrée de jeu qu'une véritable analyse linguistique fait cruellement défaut, ce qui est d'autant plus regrettable qu'il s'agit de textes très profondément marqués par des *scriptae* particulières.
- 6 Pour la première version, c'est le manuscrit BnF fr. 13501, le seul complet, qui est adopté comme texte de base; la copie garde de nombreuses traces de son origine italienne, à laquelle un copiste du Nord de la France a ajouté ses propres habitudes graphiques. P. Tylus souligne avec raison ces particularités, en justifiant cependant son attitude non-interventionniste par des motivations qui ne paraissent pas toujours dictées par un esprit solidement scientifique: il insiste ainsi sur l'«effet ridicule» que

certaines leçons pourraient produire (deux fois p. 75, et encore p. 76). Son attitude paraît tout à fait judicieuse lorsqu'il utilise tant le deuxième manuscrit que la source latine comme textes de contrôle; et si certaines de ses interventions ne paraissent pas indispensables (voir *infra*), l'apparat et les notes au texte fournissent toutes les informations pour que le lecteur puisse en juger du bien-fondé. Sauf erreur de ma part, rien n'est dit quant au double apparat critique (dont le premier étage concerne le ms de base, le deuxième réunit les variantes du ms Mazarine 1746): on en trouvera la présentation p. 412, en introduction à la version brève. Pour ce qui est du texte, le choix de transcrire toujours *endisant* en introduction à une réplique au discours direct ne me paraît pas justifié (lignes 82, 218, 274, 313 etc.; le verbe – qui existe, mais dont le sens ("parler de, raconter") ne s'adapte pas au contexte et dont l'emploi est des plus réduits: cf. DMF – ne se trouve pas dans le glossaire; par ailleurs la graphie désagglutinée est confirmée par les nombreuses structures «en... -ant» et surtout par ce qui se lit à la ligne 278, après une réplique de sainte Catherine: «Et en ce disant...».

- 7 Quelques autres remarques, au fil de la lecture (1500 premières lignes d'un texte qui en compte environ 10600): à la l. 73, «je ne vuel mie oblier ne de laissier», lire «delaissier»; la conjonction «portant que» est transcrite ainsi à la l. 94 et ailleurs, mais «pour tant que» dans la version courte, l. 224; l'adjectif «[parollez] infinciallez» (l. 201), «[euvrez et faiz] enfinciallez» (l. 286) et l'adverbe dérivé «enffincialment» auraient bien mérité des entrées dans le glossaire, à plus forte raison que le FEW, IV,663b, signale *enfincial* ("d'enfant") comme un hapax au xv<sup>e</sup> siècle. De même «forces», "ciseaux", aurait dû être enregistré («print tantost lez forces et sez chevoulz... coppa», ll. 753-4; le glossaire ne renvoie qu'à l'occurrence de la version courte, l. 338), ou encore «elle musoit» (l. 760), «[honteuse et] taisible» (l. 952). Dans un texte à la langue souvent inclassable, tant elle est marquée par l'italianisme, je n'aurais pas corrigé «este[i]ndre» (l. 406); en revanche, à la l. 1314, «ne fut mie la vierge *meué* ne troublee aulcunement», il faudra lire «meue». Les «notes critiques» groupées à la fin de l'édition (pp. 359-408) contiennent essentiellement des éclaircissements du texte, des renvois au modèle latin, des comparaisons avec le manuscrit P2.
- 8 Quant à la version abrégée, les «remarques» qui l'introduisent évoquent entre autres «le rôle [...] de la philologie» (p. 411): selon P. Tylus il s'agit «de découvrir le texte original», ce que les témoins conservés de son texte rendent particulièrement ardu sinon chimérique (les six manuscrits subsistants transmettent des rédactions proches mais entre lesquelles il est impossible d'établir des liens de parenté ou de dérivation); p. 413 il affirme encore: «mon but était de retrouver [...] le texte original», mais, quelques lignes plus loin, on est étonné de lire «il se peut [...] que parfois la leçon originale ait été mise par moi parmi les variantes au lieu d'être insérée dans le texte d'édition», et, à la ligne: «Mon ambition n'était pas de faire une édition lachmanienne».
- 9 Pour ce qui concerne le texte, des renvois à la version longue (par exemple en début de chapitre) auraient sensiblement facilité les rapprochements: on l'a déjà rappelé, ce deuxième texte ne supprime aucun épisode de la biographie de sainte Catherine (ce sont plutôt les réflexions plus théoriques, théologiques ou morales, qui passent à la trappe), ce qui invite à comparer les parties narratives dans les deux versions. Pour les détails de l'édition, je ne saurais partager la décision de transcrire «ij» les deux «ii» qui caractérisent le manuscrit de base (Lille, BM, 455) («prijer» ll. 5, 175, 415; «prijeres» ll. 154, 312; «crijer» l. 464; «castijer» l. 494 etc.); j'aurais aussi adopté un seul et même critère pour transcrire «dehors» (un seul mot, par ex. l. 446) et «de dens» (en deux

mots, même ligne, l. 448 et ailleurs); de même «de puis» à la l. 475. À la l. 177, «à l'heure de nonne» me paraîtrait préférable à «al heure de nonne». L'usus de ce copiste est parfois très particulier: c'est pourquoi il est étonnant que – malgré l'extrême régularité de la graphie du verbe «auvir» (< *audire*) – M. Tylus ait rempli la lacune à la l. 241 («Quand sa mere <...>») par «l'eut oÿe» sur la base de trois autres manuscrits (*P1, C, Ca*). Quelques suggestions pour le glossaire: intégrer «prumier» (l. 479, "premier"), «mygnote» (l. 536, "coquette"), «warie» (l. 552, "guérie"), «ralongier [la journée prinse]» (l. 553, "reporter"). Comme pour la version longue, les «notes critiques» (pp. 601-648) fournissent des compléments d'information surtout pour ce qui concerne le rapport à la source latine.

- <sup>10</sup> Le *Glossaire*, qui réunit les mots des deux textes (pp. 649-683) est suivi d'un *Index des noms propres* (pp. 685-697). On regrettera l'absence d'une bibliographie.